



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016



Les motomarines Sea-Doo Spark © BRP 2015

Faits saillants :

- Revenus de 812,1 millions de \$, une augmentation de 4,1 % par rapport au deuxième trimestre de l'AF2015 ;
- BAIIA normalisé^[1] de 53,1 millions de \$, une augmentation de 69,6 % à la même période l'an dernier ;
- Marge brute de 169,4 millions de \$, soit 20,9 % des revenus ou une augmentation de 26,5 millions de \$ comparativement à la même période l'an dernier ;
- Bénéfice net normalisé^[1] de 4,0 millions de \$, soit un bénéfice dilué par action normalisé^[1] de 0,03 \$; et
- Perspectives en hausse pour l'AF2016 en raison d'une baisse de l'hypothèse de charge d'amortissement.

Valcourt (Québec), le 11 septembre 2015 – BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2015. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

« Deux ans après le lancement de la motomarine Sea-Doo Spark, nous pouvons affirmer que notre objectif de revitaliser l'industrie de la motomarine est atteint. À preuve, la croissance mondiale a dépassé les 25 %, et les ventes de motomarines traditionnelles en ont bénéficié. Nous avons également connu une excellente première saison avec notre famille de VTT Can-Am Outlander L, ce qui nous a permis de faire des gains appréciables de parts de marché dans le segment des VTT de puissance moyenne, mentionne José Boisjoli, président et chef de

^[1] Voir la définition de BAIIA normalisé, bénéfice net normalisé et de bénéfice dilué par action normalisé sous le tableau « Données sur le résultat net ».

la direction. Ces résultats n'auraient pas été possibles sans l'excellent travail de nos équipes et le fait que nos produits soient entrés sur le marché au bon moment. »

Au sujet des prévisions pour le second semestre de l'exercice financier 2016, il ajoute : « Je suis satisfait de l'essor de nos produits sur la scène mondiale. Je demeure convaincu que malgré le ralentissement des marchés en Russie, en Amérique latine et, dernièrement, au Canada, nous sommes bien positionnés avec notre portefeuille de produits pour obtenir d'excellents résultats au second semestre. »

Faits saillants du trimestre et du semestre terminés le 31 juillet 2015

Les **revenus** ont augmenté de 32,1 millions de dollars, ou 4,1 %, pour se chiffrer à 812,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 780,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. L'augmentation des revenus découle principalement d'une fluctuation favorable de 45 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse des ventes en gros dans les catégories des produits toutes saisons et des produits saisonniers.

Les **revenus** ont augmenté de 171,6 millions de dollars, ou 11,2 %, pour se chiffrer à 1 710,2 millions de dollars pour le semestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 1 538,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros de produits saisonniers. L'augmentation comprend une fluctuation favorable de 81 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain face au dollar canadien, partiellement contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien par rapport à l'euro.

Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	31 juillet 2015	31 juillet 2014	31 juillet 2015	31 juillet 2014
Revenus par catégorie				
Produits toutes saisons	298,4 \$	297,4 \$	696,5 \$	662,8 \$
Produits saisonniers	263,4	259,8	534,6	444,4
Systèmes de propulsion	95,4	84,4	197,9	181,7
PAV	154,9	138,4	281,2	249,7
Revenus totaux	812,1	780,0	1 710,2	1 538,6
Coût des ventes	642,7	637,1	1 327,9	1 222,3
Marge brute	169,4	142,9	382,3	316,3
<i>En pourcentage des revenus</i>	20,9 %	18,3 %	22,4 %	20,6 %
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	63,6	66,0	138,4	133,3
Recherche et développement	38,8	36,3	78,5	77,9
Frais généraux et administratifs	37,2	35,2	68,0	72,0
Autres charges d'exploitation	7,5	1,8	11,3	1,1
Total des charges d'exploitation	147,1	139,3	296,2	284,3
Bénéfice d'exploitation	22,3	3,6	86,1	32,0
Frais financiers nets	15,0	14,3	28,8	27,9
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	71,6	(5,1)	25,6	(17,4)
Bénéfice (perte) avant impôt	(64,3)	(5,6)	31,7	21,5
Charge (économie) d'impôt	4,0	(2,0)	16,9	(2,9)
Bénéfice net (perte nette)	(68,3) \$	(3,6) \$	14,8 \$	24,4 \$
Montant attribuable aux actionnaires	(68,3) \$	(3,5) \$	14,8 \$	24,5 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(0,1)	—	(0,1)
BAIIA normalisé¹	53,1 \$	31,3 \$	144,6 \$	87,9 \$
Bénéfice net (perte nette) normalisé(e)¹	4,0	(8,8)	41,2	7,8
Bénéfice (perte) par action – de base	(0,58) \$	(0,03) \$	0,13 \$	0,21 \$
Bénéfice (perte) par action – dilué(e)	(0,58)	(0,03)	0,12	0,21
Bénéfice (perte) normalisé(e) par action – de base²	0,03	(0,07)	0,35	0,07
Bénéfice (perte) normalisé(e) par action – dilué(e)²	0,03	(0,07)	0,35	0,07

^[1] Pour consulter le rapprochement du bénéfice net (perte nette) avec le bénéfice net (perte nette) normalisé(e) et le BAIIA normalisé, se reporter au tableau de rapprochement apparaissant subséquemment dans le Rapport de gestion.

Le BAIIA normalisé et le bénéfice net (perte nette) normalisé(e) sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net (perte nette) avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net (perte nette) normalisé(e) s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS » du Rapport de gestion.

^[2] Le bénéfice (perte) normalisé(e) par action de base et le bénéfice (perte) normalisé(e) dilué(e) par action sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net (perte nette) normalisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué.

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE**Produits toutes saisons**

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 1,0 million de dollars, ou 0,3 %, pour se chiffrer à 298,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 297,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. L'augmentation est principalement attribuable à une fluctuation favorable de

16 millions de dollars des taux de change, essentiellement contrebalancée par la baisse des ventes en gros et la composition défavorable des ventes de VTT et de roadsters.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 3,6 millions de dollars, ou 1,4 %, pour se chiffrer à 263,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 259,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. L'augmentation découle principalement des expéditions de motoneiges qui se sont réalisées plus tôt et d'une fluctuation favorable de 15 millions de dollars des taux de change. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des volumes de vente de motomarines découlant des livraisons réalisées plus tôt au premier trimestre par rapport à l'exercice précédent, à la suite de l'augmentation de la capacité de production à l'usine de Querétaro, au Mexique.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont augmenté de 11,0 millions de dollars, ou 13,0 %, pour se chiffrer à 95,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 84,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à une composition favorable des ventes de moteurs hors-bord, en raison de l'introduction du moteur E-TEC G2, et à la diminution des programmes de vente. La hausse des revenus comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions de dollars.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 16,5 millions de dollars, ou 11,9 %, pour atteindre 154,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 138,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à une fluctuation favorable des taux de change de 11 millions de dollars.

La **marge brute** a augmenté de 26,5 millions de dollars, ou 18,5 %, pour se chiffrer à 169,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 142,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2014. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 260 points de base, pour atteindre 20,9 %, comparativement à 18,3 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à la diminution des programmes de vente de VCC et de moteurs hors-bord et à la baisse des coûts de production, partiellement contrebalancée par une composition défavorable des ventes de roadsters et de VTT.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 7,8 millions de dollars, ou 5,6 %, pour atteindre 147,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2015, comparativement à 139,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014. Cette augmentation s'explique principalement par une incidence défavorable des taux de change de 10 millions de dollars.

Le **bénéfice net normalisé** a totalisé 4,0 millions de dollars, soit une augmentation de 12,8 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé de 0,03 \$, en hausse de 0,10 \$ par action. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancée par une hausse des charges d'impôts.

Perspectives pour l'année financière 2016

Les perspectives de BRP présentées le 27 mars 2015 ont été révisées comme suit (aucun changement, sauf avis contraire) :

Éléments financiers	Cibles pour l'AF16 par rapport aux résultats de l'AF15
Revenus	
Produits toutes saisons	En hausse de 7 à 11 %
Produits saisonniers	De stable à en hausse de 4 %
Systèmes de propulsion	En hausse de 7 à 10 %
PAV	En hausse de 10 à 15 %
Revenus totaux de la Société	En hausse de 5 à 9 %
BAlIA normalisé	En hausse de 6 à 10 %
Taux d'imposition effectif ^[1]	27 – 29 % Hausse par rapport à un taux d'imposition normalisé de 22,0 % en AF15
Bénéfice net normalisé ^[2]	En baisse de 5 % à hausse de 4 % (Augmentation vs projection précédente en baisse de 9% à stable) (Hausse de 4 à 11% en ajustant les résultats de l'AF15 au taux estimé d'imposition de l'AF16)
Bénéfice normalisé par action – dilué	1,55 \$ à 1,70 \$ (Augmentation vs projection précédente en hausse de 1,50 \$ à 1,65 \$)
Acquisitions d'immobilisations	200 à 220 millions de dollars

^[1] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

^[2] Hypothèse de charge d'amortissement de 125 millions de dollars (**diminution vs projection précédente en baisse de 135 millions de dollars**) comparée à 113 millions de dollars en AF15.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF16, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements

d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 10 septembre 2015. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HAE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2016. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page Investisseurs, sous l'onglet [Calendrier des événements](#).

Pour écouter la version intégrale en anglais de la conférence téléphonique (événement 4222677), composez le 514-861-1681 ou le 800-766-6630 (sans frais en Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en français seulement (événement 4222676), composez le 514-392-1478 ou le 866-542-4146 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez ici pour les numéros d'accès international](#).

La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 30 jours.

Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514-861-2272 ou 1-800-408-3053. Pour la version intégrale en anglais, composez le mot de passe 7673355. Pour la traduction française, composez 9367167.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3,5 milliards de dollars provenant de ventes dans 107 pays, la Société emploie environ 7 600 personnes à travers le monde.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, E-TEC, G2, Spark, Outlander et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

Pour les médias :
 Johanne Denault

Pour les investisseurs :
 Philippe Deschênes

Chef de service, Communications de l'entreprise
 T 450.532.5173
johanne.denault@brp.com

Analyste financier
 T 450.532.6462
philippe.deschenes@brp.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2016 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

Principales hypothèses

Les perspectives financières pour l'AF16 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs à obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption d'ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans les accords de financement et autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance du marché et des compétences techniques spécialisées; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité à améliorer les produits existants ou à créer et à commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant des actions à droit de vote multiple.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois

canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent communiqué renvoie aux résultats établis selon les IFRS, et à certaines mesures non définies par les IFRS. Les BAIIA normalisé, bénéfice net (perte nette) normalisé(e), bénéfice (perte) de base par action normalisé(e) et bénéfice dilué (perte diluée) par action normalisé(e) sont des mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures non définies par les IFRS sont fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de BRP du point de vue de la direction. BRP est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de BRP, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de BRP à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement.

Pour une image haute résolution, veuillez consulter notre [librairie médiatique](#) à l'aide des renseignements de connexion ci-bas :

Usager : media.brp

Mot de passe : brpimages